

Janvier 2014

La présentation du RO, c'est le 8 février
L'AD, c'est le 25 janvier
La vie du CCFD-TS dans le 78
La Campagne « Hors jeu »
Invitation au voyage
pour la journée des Migrants

« Il est temps de s'arrêter sur la route de la violence. Personne, ne peut rester indifférent ou passif devant les violences et les injustices qui existent dans tant de régions du monde : tous doivent s'engager à construire une société authentiquement plus juste et solidaire. Nous faisons partie de la même famille humaine, nous partageons le même destin. Nous avons tous la responsabilité d'œuvrer afin que le monde devienne une communauté de frères qui se respectent, s'acceptent dans leurs différences et prennent soin les uns des autres ».



La délégation diocésaine des Yvelines du CCFD Terre Solidaire vous accueille lors de ses permanences **les mercredis de 16h30 à 19 heures, vendredis et samedis de 10h à 12h30 (hors vacances scolaires)**,
au Centre Ozanam - 24 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles. Tél 01.39.53.66.06
Courriel : ccfd78@ccfd-terresolidaire.org – Site Internet : <http://ccfd78.free.fr/>

Attention @ccfd.asso.fr devient @ccfd-terresolidaire.org

**Ce bulletin est fait pour vous,
mais aussi par vous.**

Il se veut le reflet des actions de tous les partenaires de la délégation diocésaine des Yvelines du CCFD- Terre Solidaire. Sa richesse résulte des informations qui sont transmises à sa Rédaction par ses partenaires qu'ils soient bénévoles du CCFD78 ou Mouvements d'Eglise, membres du CCFD - Terre Solidaire. Transmettez à ccfd78communication@bbox.fr, les illustrations (affiches, tracts, photos, ...) et textes annonçant ou rendant compte des événements que vous organisez ou auxquels vous participez. Merci de nous envoyer au plus tard avant le 1^{er} du mois les éléments (textes, affiches, tracts, photos, ...) en format numérique (JPEG, PDF, .doc ou docx, .pub), annonçant un événement ou une action que vous organisez ou auquel vous participez au cours de ce mois.

Et n'oubliez pas de prendre des photos !

2

Responsable de publication : Colette Courteaud - Présidente de la délégation diocésaine des Yvelines du CCFD - Terre Solidaire /

Rédacteur en chef : Pierre Buntz, chargé de communication de la délégation diocésaine des Yvelines du CCFD - Terre Solidaire /

Siège : 24 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles - ccfd78-communication@bbox.fr /

Crédit photographie : Couverture : Colette Courteaud- DR ou libre de droit .

L'édito



"Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile, car c'est pour cela que je suis sorti".

Marc 1,38

Voici que commence la nouvelle année et chacun, chacune de nous met en mots chaleureux tout ce que nous souhaitons de bon pour le monde et pour les personnes de notre entourage !

Du nouveau, comme une Paix durable, là où les hommes ont la guerre en guise de quotidien ?

Du neuf, comme un travail pour les chômeurs, un toit pour les sans-abri, de quoi se nourrir pour les peuples qui souffrent de la faim ?

Du nouveau encore, comme l'entente et l'amour pour ceux qui vivent la solitude et la discorde, parfois dans leur propre famille ?

Du neuf comme des vrais progrès de justice, pour les hommes et les femmes qui n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux ?

Pour nous, au CCFD-Terre solidaire, c'est ce que porte le nouveau Rapport d'Orientation qui ouvre un horizon vers 2020 !

Soyons pleins d'énergie et de joie, car nous portons des projets magnifiques !

Éclairés par notre Foi en Jésus-Christ, encouragés par notre pape François, dont le prénom lui-même est un programme, souhaitons-nous une année 2014 pleine de belles actions nouvelles !

Colette COURTEAUD
Présidente du C.C.F.D.78

Forum Régional Rapport d'Orientation

« Cap sur 2020 ! »

Le samedi 8 février 2014
Maison des Associations de Solidarité,
Paris 13ème

Plus d'informations auprès de votre délégation

CCFD-Terre Solidaire
Île-de-France



4

Au programme...

Matin	8h30	Accueil « Nos Racines ? »	Après-midi	14h30	A la découverte du RO 2/2
	9h30	Temps de lancement		15h30	Dialogue avec Guy Aurenche
	10h30	A la découverte du RO 1/2	17h	Cap sur 2020!	
	12h	Repas partagé			

19h Soirée festive: dîner*, spectacle, jeux, ...

* Une participation aux frais pour le dîner sera demandé

Consignes pour le repas partagé

Chacun apporte un plat pour 6 personnes
à partager selon la consigne suivante:

- DD 75: Plat salé
- DD 77: Fromage
- DD 78: Plat salé
- DD 91: Plat salé
- DD 92: Plat salé
- DD 93: Plat sucré
- DD 94: Plat sucré
- DD 95: Boisson

Il n'est pas possible de faire réchauffer sur place



Informations Pratiques

Accès



**Maison des Associations
de Solidarité**
18 rue des terres au curé
75013 PARIS

En transport en commun

- 14 Olympiades
- 7 Porte d'Ivry
- C Bld. F. Mitterrand
- 3a Porte d'Ivry

Renseignements et inscriptions
auprès de votre délégation



30 places sont réservées pour notre Délégation
Faites votre demande d'inscription sur
ccfd78@ccfd-terresolidaire.org

Les premiers demandeurs seront les premiers servis...!

Assemblée diocésaine

Samedi 25 janvier 2014

de 9 h à 12 h 30

au Centre Ozanam,

24 rue du Maréchal Foch à Versailles.

**L'équipe d'animation diocésaine
du CCFD-Terre Solidaire des Yvelines
vous invite à son ASSEMBLÉE DIOCÉSAINNE.
La rencontre sera suivie d'un pot convivial.**

Cette rencontre est très importante : elle donne le coup d'envoi à la campagne de carême, qui nous permet de donner à nos partenaires les moyens d'agir !

**SANS LA COLLECTE DE CARÊME .
LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE
NE PEUT POURSUIVRE SES MISSIONS.**

1. Cette année , nous vous présenterons des propositions innovantes, pour les animations de carême et sur la campagne de plaidoyer.
 2. Puis , un temps d'atelier permettra à chacun de se saisir de tous les moyens proposés.
 3. Un moment d'information pour rappeler l'agenda, avec spécialement l'arrivée du nouveau « Rapport d'orientation »
-

BON POUR POUVOIR

A NOUS RETOURNER EN CAS DE NON PARTICIPATION

NOM _____ PRÉNOM _____

DONNE POUVOIR A _____
POUR ME REPRÉSENTER A L'ASSEMBLÉE DIOCÉSAINNE DU 26 JANVIER 2014

SIGNATURE :



La collecte du 15 décembre

Les équipes de Saint -Germain-en-Laye, Versailles, Maurepas et Oinville-sur-Montcient, complétées par des membres d'équipes des alentours, ont participé à la collecte nationale du 15 décembre avec un succès inégal pour ce qui est du produit de la collecte. Mais ce qui a marqué tous ces acteurs, c'est l'accueil qui leur fut réservé par le public présent sur les marchés qu'ils ont sollicité.



Depuis l'année dernière, d'une part, la notoriété du CCFD - Terre solidaire semble s'être accrue, mais il semble aussi que d'une manière générale, l'aide au développement est perçue par beaucoup comme une nécessité dans le contexte de crise mondiale que nous connaissons.



Il ne reste plus qu'à espérer que l'année prochaine des équipes plus nombreuses fassent ce même constat.

6

L'équipe de l'EAD en récollection

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de l'EAD s'est réunie autour de son aumônier, Patrice Laurence, pour partager un temps de spiritualité qui nourrissent son action.

Le travail avait pour fil conducteur la « Pensée sociale de l'Eglise » vue sous les angles de la protection de la création et de la Paix. Le Père Yann Le Lay est venu apporté son brillant éclairage à travers un exposé qui permet à tous d'enrichir le débat.

La journée s'est terminée par la célébration eucharistique et un repas partagé dans la bonne humeur.





Investissements “Hors jeu” Une campagne du CCFD-TS pour l’encadrement des investissements

Le CCFD-Terre Solidaire, lance la campagne “Investissements Hors jeu”, pour appeler au respect des règles en matière d’investissements internationaux dans les pays du Sud. Oui, à des investissements, mais à condition qu’ils ne violent pas les droits humains et ne soient pas contraires au développement.

Notre objectif : des investissements contribuant réellement au développement

Tout investissement, encore plus lorsqu’il se fait au nom du développement, devrait veiller au respect des populations locales et des droits humains, et soutenir durablement les potentialités du territoire et des acteurs locaux. Or, dans les pays du Sud, les partenaires du CCFD-Terre Solidaire sont de plus en plus confrontés à des investissements dévastateurs sur leurs territoires, et contre lesquels ils se mobilisent.

Au nom de la croissance, voire du développement, les investisseurs internationaux se tournent aujourd’hui vers les pays en développement : près de 700 milliards d’euros y ont été investis en 2011. Presque autant que dans les pays développés. Les États des pays occidentaux et des grands pays émergents, y compris la France, appuient des entreprises nationales afin qu’elles aillent investir à l’étranger : garantie sur fonds publics, et de plus en plus, financements dans le cadre de leur politique de développement.

En toute logique, ces investissements sont d’abord pensés pour répondre aux intérêts des investisseurs internationaux eux-mêmes — en majorité des multinationales. Mais que se passe-t-il quand certains ne prennent en compte ni l’avis, ni les besoins des populations vivant sur ces territoires et accaparent des ressources vitales pour elles ? Pire, quand ils violent les droits des habitants, alimentent la violence ou les conflits, ont des impacts délétères sur leur santé, leur mode de vie ou leur environnement et appauvrissent les états ?

Des règles existent ou sont en voie d’élaboration, mais ne sont pas assez appliquées dans les pays du Sud. Les États des pays d’origine de ces investisseurs ont le devoir de renforcer leur encadrement.

Pourquoi maintenant ? Le moment ou jamais d’exiger l’encadrement des investissements

La période est cruciale pour obtenir un encadrement global des investissements en faveur d’une plus grande contribution au développement et du respect des droits. En effet, l’investissement est aujourd’hui au cœur des politiques publiques. Il pose non seulement la question du respect des règles en matière de droits humains, mais aussi du modèle de développement.

On le voit en France, où les investissements sont censés respecter ces règles, ce qui n'empêche pas un débat vigoureux sur le rôle de l'État dans l'encouragement ou l'encadrement de divers investissements, et sur la vision de l'intérêt général (grandes infrastructures, gaz de schiste, etc.). Faire respecter les mêmes règles du jeu dans les pays du Sud, est aussi une manière de faire avancer non seulement la solidarité internationale et les démocraties, mais aussi le débat sur le développement, y compris dans nos propres sociétés.

AGENDA

En France et en Europe

En France, la perspective d'un débat législatif pour renforcer la responsabilité des sociétés mères sur les activités de leurs filiales et sous-traitants se précise.

Le Parlement examinera début 2014 la première Loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale, l'occasion d'un débat sur les outils et modalités de soutien aux investissements privés dans la politique de développement. L'Agence française de développement (AFD) et sa filiale pour le secteur privé Pro-parco, revoient actuellement leurs cadres de maîtrise des risques sur ces enjeux, qui devraient faire l'objet d'un échange avec l'ensemble des parties prenantes de l'Agence.

En 2013, la France a adopté le principe de la transparence comptable pays par pays pour tous les secteurs d'activité afin de lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale. Mais sa mise en oeuvre est suspendue à une décision similaire au niveau européen, en cours de négociation. En cas d'échec, la France devrait aller de l'avant, au moins dans le secteur extractif.

Les élections européennes de mai 2014 sont l'occasion d'avancer sur l'encadrement des investissements (aux élections de 2009, le CCFD -Terre Solidaire avait déjà obtenu des engagements de candidats avec la campagne Hold Up₁, traduits pour certains dans des nouvelles directives).

Enfin, la Commission européenne proposera une législation en faveur d'un approvisionnement responsable concernant les minerais en provenance de zones de conflit ou à haut risque. Cette proposition sera discutée au Parlement au cours de l'année 2014.

Au niveau international

Les principes directeurs des Nations unies sur les droits humains et les multinationales (adoptés en 2011), de même que les principes directeurs de l'OCDE sur le même sujet, mettent en avant l'obligation pour l'État de protéger les droits humains face à l'action des multinationales, lesquelles ont le devoir de mettre en oeuvre une "diligence raisonnable". Mais on est loin encore de la mise en oeuvre de ce "droit mou", qu'il faut maintenant traduire dans les droits nationaux.

À la FAO, des négociations internationales sont en cours sur les principes d'investissement responsable dans l'agriculture (jusqu'à octobre 2014). L'OCDE travaille sur le contrôle de l'exploitation des ressources dans les pays en conflits.



Le G20 cherche à redéfinir les règles fiscales internationales pour les multinationales.

Les Objectifs du millénaire pour le développement –

Objectifs du développement durable (ODD -ODD) sont en débat aux Nations unies, parallèlement au débat sur le changement climatique : les États devraient renforcer leur vigilance sur l'impact environnemental et la contribution au développement de tous les investissements internationaux qu'ils encouragent. Hold Up : pour que l'Europe régule ses multinationales (campagne conjointe CCFD -Terre Solidaire avec Oxfam-France). 35 eurodéputés français sur les 72 élus se sont engagés sur nos propositions.

Comment ? Une campagne sur deux ans

Cette campagne est prévue sur deux ans afin d'inclure toutes les échéances clés qui jalonnent cette période.

Le CCFD -Terre Solidaire

Mènera une action dans la durée pour engager un débat avec l'opinion publique sur cet enjeu et l'inciter à se mobiliser, à travers son réseau de 15 000 bénévoles et via le web et les réseaux sociaux. Échanges d'expé-



riences, conférences débats, actions de rue, soutien à la démarche par divers moyens symboliques et ludiques, pétitions en ligne seront au rendez-vous. Les outils développés pour cette mobilisation utilisent la métaphore sportive afin de signifier le besoin d'un arbitrage pour des investissements responsables : carton jaune, sifflet, emploi des termes investissement "hors jeu" et "règles du jeu", etc.

Interpellera les décideurs pour leur soumettre ses propositions – le gouvernement français et à travers lui, l'Union européenne et les institutions internationales. Cette interpellation sera généralement menée en lien avec des démarches collectives

dans le cadre de plateformes et réseaux dans lesquels le CCFD-Terre Solidaire est engagé.

Publiera des rapports de plaidoyer sur des angles et cas spécifiques (agriculture, industries extractives, infrastructures...). Ces rapports et études de cas sont travaillés en lien étroit avec nos partenaires du Sud.

Nos recommandations

Dans ses recommandations, le CCFD-Terre Solidaire formule un "cadre vertueux" qui réunit les règles les plus abouties dans les cadres existants ou en négociation. Ce cadre devrait être appliqué à tout projet financé par des bailleurs institutionnels. En particulier, le CCFD-Terre Solidaire demande à l'État français d'encadrer et de poser des exigences strictes aux acteurs privés investissant dans les pays en développement.

Plusieurs textes internationaux ont introduit le concept de "devoir de vigilance" des entreprises

Des mesures clés, qui permettent de veiller au respect des droits humains, de lutter contre les accaparements de terres et de ressources en promouvant la sécurisation foncière et les investissements responsables dans

l'agriculture, ou d'éviter que l'activité des entreprises n'aggrave des situations de conflit et de violence et ne contournent l'impôt. La France doit transposer ce devoir de vigilance dans le droit national pour le rendre effectif.

Nous demandons que le gouvernement français, dans les initiatives internationales qu'il porte en matière développement (G8, G20...) ou à travers les bailleurs institutionnels finançant des investissements (AFD, Proparco, et l'ensemble des agences bilatérales et multilatérales de développement dans lesquelles il est partie prenante, ou Coface/ Natixis) :

Veille à ce qu'une consultation visant à obtenir le libre consentement préalable et éclairé des populations concernées soit menée (dans le respect des us et coutumes), pour s'assurer du respect de leurs droits.

Mène des études d'impact social, environnemental et fiscal indépendantes, intégrant l'empreinte sur le foncier et sur les ressources et les mécanismes adéquats de révision voire d'annulation de projets.

S'assure qu'il existe un mécanisme pour éviter l'exploitation, le commerce et la transformation des ressources naturelles qui financent les conflits ou la violence.

Garantisse l'existence de mécanismes de recours pour les populations et les sociétés civiles, en cas de violation des droits et des règles internationales applicables aux entreprises.

D'autres textes internationaux et nationaux sont en cours de négociation pour :

Lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales.

L'enjeu est d'obtenir que les entreprises paient des impôts là où elles sont réellement actives et qu'elles produisent de la valeur ajoutée. Nous demandons que les bailleurs institutionnels finançant des investissements :

- exigent la transparence comptable pays par pays pour prévenir les délocalisations artificielles de profits vers les paradis fiscaux, exigent la transparence sur les propriétaires réels des entreprises.

Assurer un cadre pour des investissements responsables dans l'agriculture.

Nous demandons que les bailleurs institutionnels finançant des investissements favorisent les investissements pour les agricultures familiales, paysannes et un modèle agroécologique et régulent les investissements privés à grande échelle, afin de mettre un terme à la privatisation des terres et à la destruction du tissu rural que leurs activités génèrent au Sud.



UNE JOURNÉE "INVITATION AU VOYAGE" SUR LE PARVIS DE LA CATHÉDRALE

Le dimanche 19 janvier rencontre avec les différentes communautés culturelles de notre diocèse.

A la suite de la "fête des peuples" qui eut lieu en 2012 à la paroisse de Triel sur Seine, cette rencontre sera marquée par la très grande qualité des intervenants et par l'**étroite collaboration entre la paroisse saint Louis et les différents organisateurs de cette rencontre.**

Il s'agit d'abord de découvrir et d'aller à la rencontre de **10 communautés culturelles du diocèse**



qui viennent présenter leurs spécificités et leurs richesses, notamment grâce à un "déjeuner du monde" offert par ces communautés à **partir de 12h30** sur le parvis de la cathédrale.

Il s'en suivra un débat sur "Le migrant : un risque ou une chance ?" à 14h, dans la Cathédrale, animé par Dominique Quino - directrice de La Croix, avec la participation de :

- **Mgr Laurent Dognin** - évêque auxiliaire de Bordeaux et responsable du Service National de la Pastorale des Migrants
- **Elena Lasida**, docteur en économie, théologienne, vice -doyen de la Faculté des sciences sociales et économiques à l'Institut Catholique de Paris
- **Père Louis -Pasteur Faye**, délégué diocésain pour le dialogue islamo - chrétien
- **Jean-Philippe Malle**, député des Yvelines
- **François Soulage**, président du Secours Catholique

Ces interventions seront poursuivies par un **festival du monde** à 16h, sur une grande scène installée pour l'occasion sur le parvis de la cathédrale. Entre autres, chaque communauté présentera lors d'un spectacle un saint qui fut important pour l'évangélisation de son pays.

Pour conclure cette journée, **le groupe N'Joy animera un temps de louange qui sera suivi par la célébration de l'Eucharistie**, animée par les communautés et la paroisse Saint Louis et présidée par Mgr Aumonier.

Ainsi, on le voit bien, cet événement est placée sous le signe de la **rencontre culturelle, intellectuelle et spirituelle**, entre les membres de notre diocèse, et entre les générations.

A l'heure où notre société est tentée par le repli sur soi et les débats identitaires, n'hésitons pas en tant que chrétiens qui sommes appelés à être "sel de la terre" à nous donner les moyens de connaître l'autre et de faire l'expérience de l'altérité.

N.B : une garderie est prévue pour les enfants



Face à l'accaparement des terres en Afrique ...

***mon combat pour une agriculture familiale
traditions, sacré, développement***



Conférence

Mardi 11 février à 20 h 30
Salle Gymnase Richard Mique
7 bis rue P. Lescot VERSAILLES

Avec le Père Joseph-Mukassa SOME
Docteur en anthropologie, Burkinabé

Séance de signature autour de l'ouvrage d'Yves Bourron
« *Joseph-Mukassa SOME : Mon combat pour la terre* »
(Karthala – Octobre 2013)

**Comité
Catholique contre la
Faim et pour le
Développement**

24 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles - 01 39 53 66 06 www.ccfid.asso.fr